

Question présentée par le député :

M. Miguel Limpo

Date de dépôt : 25 avril 2013

Question écrite urgente

Détention administrative: des chiffres précis s'il vous plaît!

Être jetés en prison sans être coupables ni suspects d'un quelconque délit, telle est la situation actuelle de milliers de personnes. On ne parle pas ici d'une quelconque dictature étrangère au nom exotique, mais simplement de la situation de milliers de personnes détenues administrativement en Suisse. A Genève, ils seraient actuellement près d'une centaine.

M. Pierre Maudet, Conseiller d'état chargé du département de la sécurité, a récemment décidé d'augmenter le nombre de places de détention administrative en créant un nouveau centre à proximité de l'aéroport. Actuellement, on remarque un certain flou dès que l'on parle de ce type de détention. Le flou est souvent entretenu, alors même que ces pratiques sont contestables sur le plan éthique et parfois même sur le plan juridique. De nouvelles notions juridiques mal définies telles que "récalcitrants" renforcent l'opposition des milieux actifs dans les droits humains.

Les Verts ne peuvent accepter un discours en matière d'asile qui fait de Genève, un lieu de détention, de répression et de renvoi, qui plus est reposant sur une base légale floue et non définie à l'heure actuelle, alors que notre Canton est connu pour sa tradition d'accueil, développée dans un esprit de dialogue avec les différents partenaires politiques et associatifs actifs dans ce domaine.

Les Verts souhaitent donc obtenir les réponses aux questions suivantes:

- ***Combien de personnes en moyenne le canton de Genève a-t-il détenu de manière administrative à Frambois ces cinq dernières années?***

- ***Parmi ceux-ci, combien ont été détenus à Frambois par catégorie pour les délits suivants :***
 - ***Seule infraction à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers;***
 - ***Personnes condamnées pénalement depuis moins d'un an;***
 - ***Personnes condamnées depuis plus d'un an.***